

CONFLANS
SAINTE-HONORINE

EXTRAIT DU REGISTRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 39

N° 7

L'an deux mil neuf, le six avril à vingt et une heures, Salle des Mariages,

Transmission au
contrôle de
légalité le:

08 AVR. 2009

Affiché le :

08 AVR. 2009

Le Conseil Municipal de la Commune de Conflans-Sainte-Honorine, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de :
M. ESNOL, Maire.

Présents : A. BUNOUT, J.P. LACOMBE, V. LEHMANN, F. BARRAUD, C. GAGNAIRE, G. HAYEZ, F. TOQUE, J. VINOUBE, J. HAMEL, R. GRISET, A. LOISELET, M. CAREL, E. WILTHIEN, C. QUENET, F. LACROUX, M. LATRECHE, C. PARIS, F. HATIK, J. DELAUNAY, S. MAGNOUX, M. RIFAUT, S. SIMONIN, J.F. CAMPION, J.L. MARQUET, M. BAECKEROOT, formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs de : S. GOZLAN à J.P. LACOMBE, M. RIDEREAU à A. BUNOUT, A. BOUREZG à J. DELAUNAY, A.M. PIN à V. LEHMANN, V. CLOUS à C. GAGNAIRE, J.P. HUCHON à P. ESNOL, M. FAURE à R. GRISET, J. FRALEUX à M. CAREL, S. TORRES à A. LOISELET, D. FORTIN à J. VINOUBE, J. LEGIEC à J. HAMEL, J. VERMEILLE à M. RIFAUT

Absents excusés : S. GOZLAN, M. RIDEREAU, A. BOUREZG, A.M. PIN, V. CLOUS, J.P. HUCHON, M. FAURE, J. FRALEUX, S. TORRES, D. FORTIN, J. LEGIEC, J. VERMEILLE, C. HUET

Secrétaire de séance : C. GAGNAIRE

7. MISE EN PLACE D UN « PERIMETRE D'ETUDE » DU SITE THALES SUR LA ZONE D' ACTIVITE DES BOUTRIES

Le propriétaire du site Thalès, la société DW Carey, a décidé de mettre en vente la totalité du portefeuille Thalès, représentant cinq actifs mixtes industriels et bureaux en France, dont le site de Conflans, occupant plus de dix hectares au cœur de la zone industrielle des Boutries et en bordure de la RN 184.

Ce site représente le seul potentiel foncier disponible sur la commune pour répondre aux besoins urgents de relogement d'entreprises conflanaises en pleine expansion.

La commune envisage donc de mener une opération à vocation industrielle sur cette propriété ainsi que sur les parcelles libérées dans la zone des Boutries par les entreprises relocalisées sur Thalès.

Une première démarche a été initiée en ce sens par la commune avec la signature d'une convention de veille foncière avec l'Etablissement Public Foncier des Yvelines le 23 janvier 2009.

Pour compléter ce dispositif foncier, il est proposé de délimiter un périmètre sur les propriétés concernées par le projet de restructuration et d'aménagement global des Boutries autour de Thalès, conformément à l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme, dit « périmètre d'études ». Ce périmètre est de nature à préserver l'évolution des secteurs concernés pour une durée maximale de 10 ans, à travers l'usage possible du sursis à statuer durant un maximum de deux ans pour toute demande d'autorisation d'urbanisme et ce, à compter de sa réception.

Le projet de périmètre est joint ci après en annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité, une abstention,**

CONFIRME le souhait de poursuivre les études sur la restructuration et l'aménagement du site Thalès en vue notamment de favoriser le développement économique de la commune, par notamment des opérations de relogement des activités existantes sur le territoire communal et désireuses de poursuivre leur extension sur Conflans,

APPROUVE la mise en place d'un périmètre au titre de l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme, dit « périmètre d'étude » sur l'ensemble des secteurs concernés, dans le périmètre délimité sur le plan ci-joint,

AUTORISE la mise en œuvre des mesures de publicité (insertion dans les journaux) au titre de l'article R 111-26-1 du Code de l'Urbanisme.

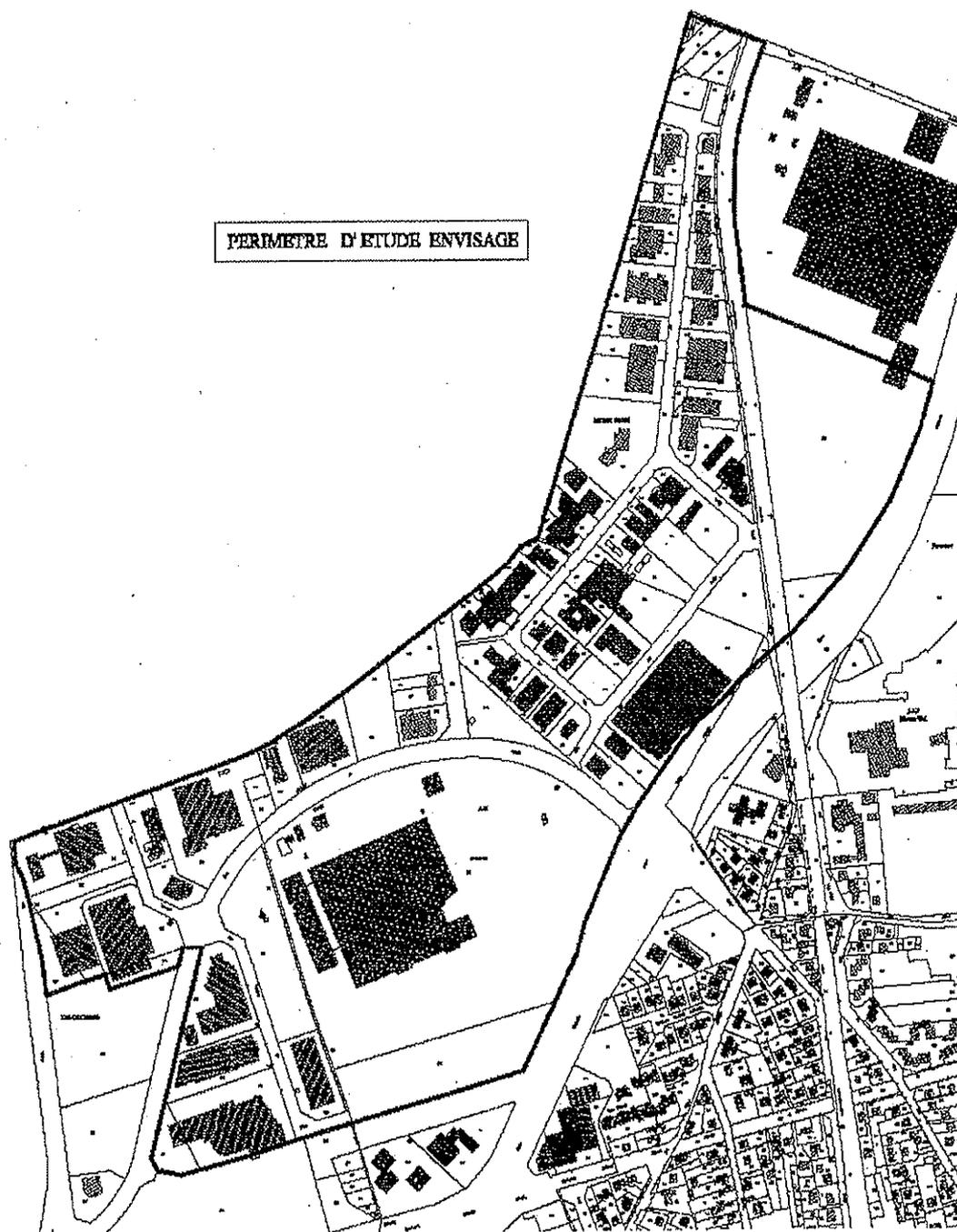
Pour extrait conforme,

Le Maire
Conseiller Général



MISE EN PLACE D'UN PERIMETRE D'ETUDE DANS LA ZONE DES BOUTRIES

PLAN DE DELIMITATION DU PERIMETRE ENVISAGE



L'ÉTAT • Le DROIT • Le CITOYEN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Préfecture de Sous Préfecture SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Date : jeudi 16 avril 2009

Bordereau de réception

Références de l'acte :

Date d'émission: 06/04/2009 Date de réception : 08/04/2009

Deliberations

UR090407 PERIMETRE D'ETUDE SITE THALES ZAC BOUTRIES

Cet acte est enregistré sous le numéro 078-217801729-20090406-09_00778-DE

Retour

Imprimer

→ Planif
→ PA

SOUS-PREFECTURE
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, le 17 avril 2009

BUREAU DE L'AMENAGEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE
☎ 01.30.61.34.62
FAX 01.30.61.34.98

DDEA Yvelines
SUADE/Planification
COURRIER REÇU LE
20 AVR. 2009

DDEA DES YVELINES
SUADE / Secrétariat
COURRIER REÇU LE
22 AVR. 2009

BORDEREAU D'ENVOI

D.D.E.A YVELINES
DIRECTION SECRETARIAT
21 AVR. 2009
ARRIVEE

- Mme la Préfète des Yvelines
DRCL
- M. le Directeur Départemental de l'Équipement et de l'Agriculture
- M. le Chef du service STA Versailles / Saint Germain

NOMBRE DE PIECES	DESIGNATION ET OBJET
1	<p style="text-align: center;">CONFLANS SAINTE HONORINE</p> <p>Délibération en date du 6 avril 09 portant sur la mise en place d'un périmètre d'étude du site THALES sur la zone d'activité des Boutries</p>
OBSERVATIONS	Transmises par télétransmission

Pour le Sous-Préfet
Le Chef de bureau

Françoise BRIAND